

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR L'ADHESION A L'UVAI/BFA

## CONDITIONS d'ADMISSION

- Le requérant poursuit les principes éthiques et culturels de l'état professionnel
- Selon les statuts, être architecte indépendant depuis au minimum cinq ans
- La demande d'admission doit être formulée par écrit, accompagnée d'une brève présentation (formation,...)
- Une liste de référence des objets réalisés
- Documents de plan (év. M-1:100) de 3 objets renommés avec l'endroit de construction et le maître de l'ouvrage
- Confirmation de l'AVS avec le début et le temps de l'activité indépendante
- Cotisations annuelle de chf 100.--

## TALON D'INSCRIPTION

Par la présente, je sou mets ma demande d'admission conformément aux conditions d'adhésion à l'UVAI/BFA

NOM ET PRENOM

---

RAISON SOCIALE

---

ADRESSE, CODE POSTAL ET LIEU

---

TEL

FAX

EMAIL

SITE INTERNET

FORMATION

---

ANNEXES : bref portrait, attestation AVS, liste de référence, objets

LIEU ET DATE

---

SIGNATURE

